



Règlement du blogue de la Fédération des sciences humaines

Jun 2020

Le blogue de la Fédération des sciences humaines (ci-après la Fédération) est un espace virtuel qui permet aux chercheurs et aux membres de la communauté des sciences humaines de discuter respectueusement des idées et des enjeux qui touchent cette dernière. La Fédération tient plusieurs séries de blogue : le blogue de la Fédération, celui du Congrès, *Questions d'équité* et *Livres à vous!*

Ce règlement s'applique à toutes les séries de blogue de la Fédération. Elle contient tout ce qu'un auteur invité doit savoir, y compris les exigences de contenu et de format et des renseignements sur la soumission et la révision des textes.

Exigences de contenu

Le blogue de la Fédération lui sert à informer ses membres, mais aussi à interagir avec ceux-ci et, plus largement, avec la communauté des chercheurs en sciences humaines. Le contenu de notre blogue est donc susceptible de porter sur :

- L'actualité de la Fédération, de ses membres et de ses partenaires
- Les derniers développements en matière de politiques touchant les sciences humaines au Canada
- Des analyses et des éditoriaux concernant l'actualité, dans la mesure où celle-ci touche la communauté des sciences humaines et le milieu de l'éducation supérieure
- Des nouvelles concernant le financement de la recherche et les occasions de partenariat
- Les conférences, symposiums et autres événements à venir axés sur le partage des connaissances au sein de la communauté des sciences humaines
- Les nouvelles publications en sciences humaines (recherches, articles et ouvrages)
- La programmation du Congrès des sciences humaines et les activités connexes



Auteurs admissibles

En plus des billets rédigés par son personnel et par les membres de son conseil d'administration, la Fédération publie également sur son blogue des billets d'auteurs invités, soit :

- Des chercheurs affiliés à un établissement membre ou à une association savante membre
- D'autres auteurs issus du milieu de la recherche universitaire qui sont affiliés à un organisme directement engagé dans l'éducation supérieure, lequel se consacre à l'analyse, à la recherche et à l'examen des politiques
- Les partenaires actifs de la Fédération reconnus comme tels par cette dernière

Préparer son billet

- Les billets de blogue doivent présenter un lien avec la mission et le mandat de la Fédération et satisfaire aux exigences de contenu du présent règlement.
- Les textes soumis devraient être originaux et être respectueux des personnes et organismes qui y sont mentionnés.
- Les textes protégés par les droits d'auteur (recherches, citations ou autre documentation source) doivent être dûment référencés et inclure une adresse URL source ou une mention du propriétaire des textes (nom complet, organisme, titre du document et date de publication, le cas échéant).
- La longueur des textes doit varier entre 300 et 500 mots. Les textes plus longs seront acceptés à l'occasion. Ils pourront alors être publiés sous forme de courte série, avec le consentement de l'auteur.
- La Fédération accepte les textes dans l'une ou l'autre des langues officielles (ou les deux). Les textes ne seront pas traduits par la Fédération, mais publiés dans la ou les langues dans laquelle ou lesquelles ils auront été soumis.

Soumettre son billet

- Les textes doivent être envoyés au format Microsoft Word à l'équipe des communications de la Fédération à communications@ideas-idees.ca.
- L'auteur doit indiquer son nom complet, son titre et le nom de son organisme ou institution. Les auteurs sont encouragés à fournir un pseudonyme Twitter (facultatif). Les renseignements personnels fournis seront utilisés par la Fédération aux seules fins de promotion du billet.



- Bien que facultative, l'inclusion d'un élément visuel (photo ou illustration, au format JPG) est encouragée. L'auteur doit être propriétaire de l'image et la publication de celle-ci ne doit pas porter atteinte au droit d'auteur.

Le processus de révision

- La Fédération se réserve le droit de réviser les textes à des fins de clarté, d'exactitude, de concision et de lisibilité. En cas de modifications importantes, la Fédération demandera l'approbation de l'auteur avant de publier le texte.
- La Fédération se réserve le droit de refuser les textes qui ne satisfont pas aux exigences de contenu du présent règlement, auquel cas l'auteur sera avisé.
- Les textes dont le ton ou le propos sont offensants, qui sont irrespectueux, partisans ou dont la teneur est excessivement promotionnelle, ne seront pas publiés.
- Les textes approuvés sont généralement publiés dans un délai de cinq jours ouvrables. La priorité est accordée aux billets pour lesquels le facteur temps est déterminant ou dont la date de publication a fait l'objet d'une entente préalable.

Promotion

- Le nom, le titre, l'affiliation et le pseudonyme Twitter de l'auteur apparaîtront aux fins de publication et de promotion du texte sur le site Web de la Fédération et sur ses réseaux sociaux.
- L'auteur est encouragé à promouvoir le billet sur ses propres plateformes en utilisant le nom de la Fédération et son pseudonyme Twitter (@ideas_idees).

Déni de responsabilité

Les billets de blogue soumis par des invités reflètent l'opinion du ou des auteurs, et pas nécessairement celle de la Fédération ou de son conseil d'administration.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le règlement du blogue de la Fédération, veuillez prendre contact avec un membre de l'équipe des communications.

Camille Ferrier
Gestionnaire des
communications
613-238-6112, poste 351
cferrier@ideas-idees.ca

Lily Polowin
Agente des communications
numériques
613-238-6112, poste 313
lpolowin@ideas-idees.ca

Pour soumettre un texte en tant
que blogueur invité :
communications@ideas-idees.ca